

Gestion obligataire : l'ESG gagne du terrain

S'agissant d'investissement ESG (Environnement, Social et Gouvernance), les actions ont longtemps été privilégiées aux obligations, celles-ci ne représentant aujourd'hui que 9% de l'investissement durable mondial¹. La situation commence à évoluer. La demande d'obligations ESG, tout comme le nombre de solutions obligataires passives ESG, continue de croître, en particulier depuis le début de la pandémie de la Covid-19. De plus en plus conscients de leur responsabilité sociale, les investisseurs réévaluent leurs allocations obligataires, ce qui représente d'importantes opportunités d'investissement.

Un démarrage lent mais...

Contrairement aux actions, l'intégration des critères ESG dans les portefeuilles obligataires a été lente. Le tout premier indice actions ESG a en effet été lancé il y a plus de trois décennies, en 1990, mais ce n'est qu'en 2013 que le premier indice obligataire ESG a vu le jour.

L'une des raisons de ce retard tient à la perception historique de l'engagement des investisseurs obligataires. Ces derniers n'ont pas de droits de vote comme les actionnaires, ce qui laisse à penser, qu'ils ont une capacité limitée à s'engager et à exercer une influence sur les entreprises.

Cependant, les temps changent et la demande des investisseurs pour des solutions obligataires ESG continuent de croître. À titre d'exemple, entre janvier 2018 et avril 2021, les encours sous gestion des ETF obligataires ESG européens ont été multipliés par sept pour atteindre 26,9 milliards d'euros.

Quels sont les facteurs ayant provoqué ce changement et quelles sont les opportunités qui en découlent ?

... l'ESG gagne du terrain

Il n'est pas difficile de comprendre les avantages potentiels de l'intégration de l'analyse ESG dans l'investissement obligataire. L'étude des critères ESG d'une entreprise émettrice peut, par exemple, révéler une exposition à des risques à long terme, comme le changement climatique qui peut mettre des années à se concrétiser. En effet, il est de plus en plus reconnu que les entreprises ayant les notes ESG les plus fortes sont les moins susceptibles de faire faillite. Elles sont également celles offrant le meilleur potentiel de rentabilité sur le long terme, comme en attestent de nombreuses études.

Dans ce contexte, les gestionnaires d'actifs ont développé des solutions combinant obligations

et critères ESG. Les facteurs ESG occupent ainsi une place plus importante dans les notations de crédit et nous observons aujourd'hui une plus grande intégration des critères ESG ainsi qu'un plus grand engagement des émetteurs.

Les investisseurs obligataires, tels que les gestionnaires d'actifs, se montrent plus disposés à communiquer directement avec les entreprises et à leur demander des comptes sur des problématiques ESG. Ils avancent également le fait que ne pas disposer de droit de vote (dont bénéficient les actionnaires), ne diminue en rien leur droit, en tant que parties prenantes, à s'engager auprès des émetteurs d'obligations qui, dans de nombreux cas, sont également des émetteurs d'actions.

Les émetteurs d'obligations, soucieux d'attirer des investisseurs de plus en plus conscients de leur responsabilité sociale et de figurer dans les principaux indices de référence, sont désormais beaucoup plus enclins à fournir des informations nécessaires. Les fournisseurs d'informations ESG disposent également de plus d'informations sur des secteurs jusque-là négligés, tels que la dette publique. Celle-ci est beaucoup moins avancée que la dette d'entreprise en termes d'intégration de critères ESG, et ce pour de multiples raisons : manque de cohérence dans la mesure de la matérialité des facteurs ESG, limites dans la disponibilité des données, outils et pratiques d'intégration ESG moins bien développés. Nous constatons néanmoins que l'attention accrue des investisseurs sur les questions ESG est actuellement à l'origine de réels progrès dans ce domaine.

Récemment, cette tendance à une plus grande intégration des critères ESG dans les titres obligataires a même pris un nouvel élan. Elle s'est en effet accompagnée d'un plus grand intérêt des investisseurs pour les ETF obligataires ESG.

Croissance des encours sous gestion

Entre janvier 2018 et avril 2021, les encours sous gestion des ETF obligataires ESG européens ont été multipliés par sept pour atteindre 26,9 milliards d'euros.



Source : Amundi ETF, données à fin avril 2021

2020 : l'année de la généralisation de l'ESG

La pandémie de la Covid-19 a précipité les marchés financiers dans la tourmente et s'est finalement avérée être un véritable test de résistance des portefeuilles, conduisant de nombreux investisseurs à réexaminer leurs allocations obligataires. Dans le même temps, au cours de cette période de volatilité sur les marchés, les ETF ont prospéré, se révélant à la fois agiles et résilients et dissipant toute crainte sur le fait que la gestion passive ne se tarisse en cas de crise de marché. D'importants volumes d'ETF obligataires ont notamment été négociés, y compris dans des segments dont la liquidité diminuait. Les autorités monétaires – dont la Banque d'Angleterre, la Banque des Règlements Internationaux (BRI) et la Réserve Fédérale américaine – ont reconnu leur polyvalence et ont même souligné le rôle joué par les prix des ETF dans la détermination du prix, en particulier dans l'univers obligataire.

La pandémie de la Covid-19 a également accentué l'attention portée par les investisseurs à l'ESG, comme en témoignent les flux enregistrés entre avril 2020 et avril 2021 : + 71,6 milliards d'euros en ETF ESG européens, dont 18,5 milliards en ETF obligataires².

Les ETF s'imposent comme des véhicules de choix

La demande pour des ETF obligataires ESG a explosé ces derniers mois comme le souligne une récente étude qui révèle que plus de 80% des professionnels de l'investissement souhaitent voir davantage d'innovation dans cette classe d'actifs³.

Plusieurs raisons expliquent cet intérêt pour les ETF :

- Ils sont peu coûteux, et permettent aux investisseurs d'intégrer la thématique du développement durable dans un portefeuille à un coût moindre comparé à un fonds de gestion active.
- Ils sont transparents – les investisseurs peuvent facilement voir ce qu'intègre leur portefeuille en examinant les composantes de l'indice sous-jacent.

- Ils offrent de la diversification et de la résilience au portefeuille – le risque peut en effet être réparti sur des centaines voire des milliers de valeurs.
- Ils sont très liquides, y compris en période de tensions sur les marchés financiers.
- Ils offrent une très forte corrélation avec leur univers d'investissement (hors ESG) et une tracking error minimale.

L'appétit croissant des investisseurs pour les ETF obligataires ESG stimule et continuera de stimuler l'innovation produits et l'enrichissement des offres. Au cours des deux dernières années, la part des ETF obligataires intégrant des critères ESG a déjà fortement progressé : elle est ainsi passée de 4% à 12%⁴ et, au premier trimestre 2021, nous avons assisté à un virage important des investisseurs vers les ETF obligataires ESG. Les ETF obligataires ESG européens ont en effet enregistré une collecte nette de 9 milliards d'euros contre un total de 5 milliards d'euros pour l'ensemble de la classe d'actifs⁵.

La route est encore longue, mais...

Beaucoup de chemin doit encore être fait pour que les progrès en matière d'intégration des critères ESG sur le marché obligataire

se concrétisent réellement. Le secteur souffre toujours d'un manque de cohérence au niveau des informations ESG fournies par les émetteurs, en particulier les émetteurs de dettes souveraines, ce qui complique les due diligence ESG. En outre, les obligations ne représentent encore qu'une faible part des actifs durables à l'échelle mondiale.

L'investissement durable est de plus en plus perçu comme une nécessité dans la gestion de risques de long terme tel que le risque climatique. La situation évolue donc rapidement.

Les ETF sont de plus en plus adoptés comme des véhicules d'investissement de premier choix lorsqu'il s'agit d'intégrer l'obligataire ESG au sein des portefeuilles. Nous nous attendons à ce que l'innovation se poursuive et que les encours sous gestion dans ces outils dynamiques augmentent davantage à l'avenir. L'intérêt croissant pour les ETF obligataires ESG devrait aboutir à un plus grand choix de produits pour les investisseurs et à une meilleure capacité d'intégration de la durabilité dans leurs portefeuilles, en cohérence avec leurs convictions et leurs objectifs.

À propos d'Amundi ETF

Amundi, leader européen reconnu sur le marché des ETF, propose plus de 150 ETF⁶, actions et obligataires, répliquant un large éventail d'indices géographiques et un grand nombre d'indices sectoriels et thématiques. Amundi est à la pointe de la transformation ESG et sa plateforme ETF, Indexing et Smart Beta est reconnue pour ses nombreuses solutions ESG de grande qualité et compétitives, proposant des indices actions et obligataires avec plusieurs niveaux d'intégration et d'intensité ESG.

1 Source : Morningstar, Global Passive ESG Landscape 2020.

2 Source : Bloomberg Finance LP - Amundi ETF. De fin avril 2020 à fin avril 2021.

3 Source : Tabula Investment Management, juillet 2020.

4 Source : Amundi ETF, données à fin février 2021.

5 Source : Amundi ETF, données à fin mars 2021.

6 Source : Amundi, mars 2021.

Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil, d'investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de "US Person" vous est fournie dans les mentions légales du site, www.amundi.com

Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs. Toute transaction fait l'objet de coûts prélevés par votre intermédiaire financier. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies sur des sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Les informations et prévisions sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et susceptibles d'évolution.

Les Fonds ne sont ni sponsorisés, approuvés, vendus ou promus par les Fournisseurs d'indices. Ces derniers n'effectuent aucune déclaration quant au caractère adéquat d'un investissement. Une description complète des indices est disponible auprès des Fournisseurs.

Informations réputées exactes à juin 2021.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 euros - Société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 PARIS - France - 437 574 452 RCS Paris.